



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation : 08 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Carnières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/39 - Budget annexe du Crématorium - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2024

Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant) : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (1) : GOURAUD Francis

Membres absents (10) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, LEDUC Brigitte à HENNEQUART Michel, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, DAUCHET Martine à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, RIBES-GRUERE Laurence à DOERLER-DESENNE Axelle

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

2024/

Délibération 2024/39 - Budget annexe du Crématorium - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2024

Considérant la date butoir du vote du budget primitif fixée au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte,
 Considérant la note de synthèse présentée par Madame la Vice-Présidente en charge des finances,
 Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Vu l'instruction M4 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- De préciser que le budget primitif de 2024 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2023
- D'adopter dans l'ensemble le budget primitif 2024 du crématorium comme suit :

EXPLOITATION		
V O T E	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	707 150,00	707 149,99
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	0,00
(si excédent)	0,01	=
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	707 150,00	707 150,00
INVESTISSEMENT		
V O T E	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	110 000,00	52 000,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 700,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	0,00
(si solde positif)	116 155,11	=
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	113 700,00	168 155,11
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	820 850,00	875 305,11

2024/

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	492 363,16	0,00	526 145,00	526 145,00	526 145,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		628 373,16	0,00	655 150,00	655 150,00	655 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		628 373,16	0,00	655 150,00	655 150,00	655 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL		678 137,44	0,00	707 150,00	707 150,00	707 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 707 150,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	484 744,29	0,00	497 760,43	497 760,43	497 760,43
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	193 389,15	0,00	209 389,56	209 389,56	209 389,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,01

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 707 150,00

2024/

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	3 700,00	0,00	0,00	3 700,00
21	Immobilisations corporelles	129 007,36	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	113 700,00
--	------------

2024/

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL		49 764,28	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						116 155,11
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						168 155,11

Annexe(s) -

[BP 2024 – Crématorium](#)

Annexe(s) -

[Note synthétique globale budget primitif 2024](#)

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD </p> <p>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2024 Publication le 19/04/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON </p> <div style="text-align: right;">  </div>
--	--

Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des collectivités territoriales : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section –fonctionnement et investissement –doit être équilibrée, tant pour le budget principal conformément aux exigences du cadre légal de la comptabilité publique.

Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, unité, universalité, spécialité, et sincérité.

Pour financer les investissements 2024, la Ca2c doit prélever sur les excédents reportés à hauteur de 4 086 865 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 673 085,76	9 542 512,38
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 405 228,27	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 535 801,65
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		12 078 314,03	12 078 314,03
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	48 407 869,58	44 321 003,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 230 094,98
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		48 407 869,58	58 551 098,57
TOTAL DU BUDGET (4)		60 486 183,61	70 629 412,60



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services :

- Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :
 - Les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures ...)
 - Les charges de personnel
 - Les charges financières liées à la dette
 - Les dotations aux amortissements, provisions...2
 - L'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement affecté à l'investissement)

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 48 407 869 € euros.

- Les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :
 - Impôts et taxes
 - Dotation de l'état
 - Les produits de services (loyer du pôle d'entreprise, recette aire d'accueil gens du voyage...)

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 44 321 003 € euros.

4 086 866 € devront être prélevé sur les excédents antérieurs afin de financer le programme d'investissement 2024



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

Les dépenses de fonctionnement

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
Fonctionnement dépense	38 374 436	48 407 869	10 033 433
Opération d'ordre	3 019 554	9 104 523	6 084 970
22 DEPENSES IMPREVUES	0	0	0
23 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0	6 855 667	6 855 667
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 019 554	2 248 856	-770 698
Dépense réel	35 354 882	39 303 345	3 948 463
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 056 039	7 341 523	285 485
12 CHARGES DE PERSONNEL	2 499 445	2 731 341	231 896
14 ATTENUATION DE PRODUITS	13 646 351	13 791 627	145 276
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	11 214 493	14 580 283	3 365 790
66 CHARGES FINANCIERES	728 933	653 703	-75 231
67 CHARGES SPECIFIQUES	1 245	1 276	31
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	208 377	203 592	-4 785

- Les charges à caractère général (011)

	CA 2023	BP 2024	Evolution
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 056 039	7 341 523	285 485
60 - Achats fourniture, Fluide, carburant	1 180 422	1 221 596	41 175
61 Service extérieur	5 313 367	5 541 923	228 555
62- Autres services extérieurs	537 662	552 802	15 140
63 - Impot taxe	24 588	25 202	615

Elles représentent près de 18% des dépenses réel de fonctionnement et augmentent de 4.05% par rapport à 2023

Comptes 60 : fluides, carburants, fourniture de petit matériel pour les brigades. 75% des dépenses sont affectées aux consommations d'électricité 917 k€.

Comptes 61 et 62 : les services extérieurs, prestations de service, assurances, entretien et maintenance du patrimoine...

Les délégations des services publics représentent 91% des dépenses soit

- 1 654 k€ pour la compétence gestion des Espaces nautique intercommunal (+111 k€)
- 3 420 k€ pour la compétence transport (+ 137 k€)

Comptes 63 : les impôts et taxes versés, restent stable par rapport à 2023

- Les charges de personnel (012)

Les dépenses liées au personnel représentent 6.9% des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget 2024 prévoit une augmentation des charges de personnel de + 9.2% par rapport au budget



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

2023 soit un montant total de charges de 2 731 341 € (+ 231 896 € par rapport à 2023) qui tient compte des éléments suivants :

Des mesures externes à la collectivité décidées par l'Etat :

- **Revalorisation du point d'indice** pour tous les agents de la fonction publique (+1.5%) décidée par l'état et effective au 01^{er} juillet 2023 pour faire face à la hausse de l'inflation. Le budget 2024 tient compte de l'extension en année pleine de cette revalorisation + 29 494 €.
- **La revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades**, décidée également par l'état et mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette mesure se traduit par une revalorisation de 25€ brut mensuel par agent (coût pour la collectivité +24 967 €)

Des mesures internes à la collectivité :

- **Le Glissement vieillesse technicité (GVT)**, correspondant à l'évolution mécanique des carrières des personnels (avancement de grade et d'échelon, promotion interne, réussite aux concours etc.). Sur l'exercice 2024 les prévisions actuelles font état d'un montant GVT à +1%.
- **Projet de territoire** afin d'accroître les services d'appui technique aux communes, il a été acté le renforcement des effectifs des brigades (vertes, patrimoine et peinture) coût annuel pour la collectivité pour 5 recrutements + 160 000 €.

- **Atténuation de produit (014)**

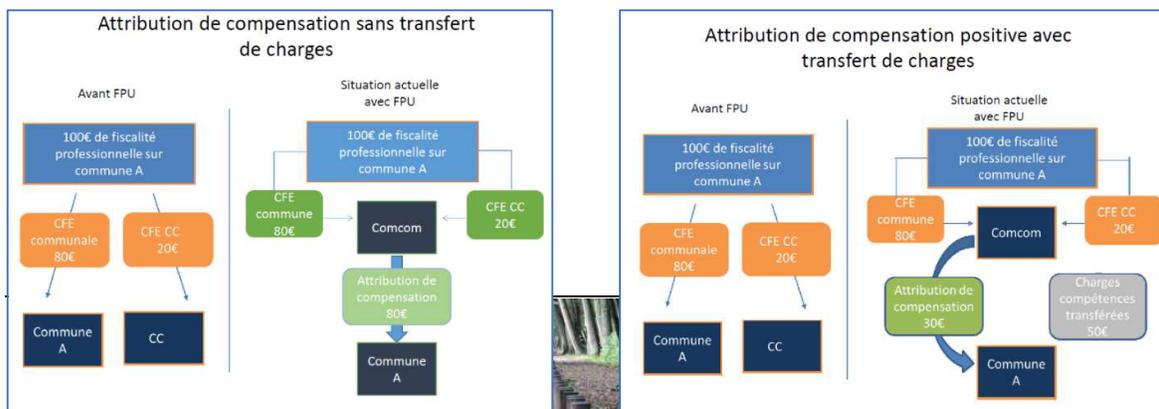
Les attributions de compensation (13 791 k€ en 2024) constituent le deuxième poste de dépenses et représentent plus de 35 % des dépenses.

C'est une dépense obligatoire pour la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération répond au régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique, c'est à dire que l'ensemble des produits fiscaux des entreprises lui est reversé. Cette perte de produit fiscal pour les communes est compensée strictement par une attribution de compensation (AC) qui est versée par la Communauté d'Agglomération aux communes chaque année.

Dès lors, il est soustrait à cette Attribution de Compensation les charges transférées par les communes dans le cadre de transferts de compétence au profit de la Communauté. (Ex de transfert de compétence et donc de charge : éclairage public, petite enfance, GEPU...)

Si les charges transférées sont plus élevées que les produits fiscaux transférés, alors l'Attribution de Compensation sera négative, c'est à dire que ce sera à la commune de verser une compensation à la Communauté d'agglomération.



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- Autres charges de gestion (065)

Elles représentent près de 37% des dépenses totales de fonctionnement. Il s'agit du premier poste de dépenses.

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le montant des cotisations et des subventions allouées Aux associations et aux budgets annexes :

Compétence ordures ménagères et déchetterie : 7 467 181 € (SIAVED)

Compétence GEPU : 1 522 424 € (SIDEN SIAN, Regie) + 92 k€

Compétence GEMAPI : 510 568 € (SMABE...) + 14 k€

Compétence petite enfance : 325 047 € (Maison enchantée, Les enfants du pays de Matisse...)

Compétence Tourisme : 411 000 € (Agence d'attractivité, Entretien de la Sambre)

Aide aux permis : 300 000 €

Subvention aux budgets annexes : 215 312 € pour le crématorium et 3 169 380 € pour le budget zone d'activité économique

Le projet d'aménagement de la zone d'activités sur le site a été étalé sur plusieurs d'années en 1^{ère} phase : Aménagement des accès au site sur les routes départementales 643 et 932

2de phase : Aménagement de l'Assainissement et des réseaux divers

3ème phase : Aménagement des voiries en fonction de la commercialisation

- Un réseau de voiries articulé autour d'un axe principal. Les voies et les carrefours offriront un Dimensionnement suffisant pour permettre le transit des poids lourds à double sens. Deux voies secondaires permettront la desserte des parcelles et l'accès aux ouvrages d'assainissement pluvial Notamment.

- D'une chaussée à double sens de 7 mètres de large ;

- D'un cheminement piétons/cycles à double sens de 3 mètres de large ;

- De stationnements pour Véhicules Légers, d'un côté de la chaussée, de 2,50 mètres de large ;



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- De stationnements pour Poids Lourds, d'un côté de la chaussée, de 2,80 mètres de large ; Bordés d'un trottoir de 1,20 mètre de large.

Un giratoire central de 40 mètres de diamètre permettra la distribution et giration aisée des parcelles et entreprises ; Complété par deux aires de retournement de 22 mètres de diamètre en bout des voies en impasse.

Ces dépendances de voiries et aires de stationnements seront éclairées selon les règles en vigueur à la CA2C, par des luminaires équipés de lampes Leds respectant la faune et la flore, et limitant les consommations d'énergies



- Charge financière (66)

Avec un encours de dette qui s'établit à 17 995 083 € au 1^{er} janvier 2024, la CA2C continue d'afficher une bonne maîtrise de son endettement. Un désendettement de 7 537 136 depuis le début de mandat 2020 et un financement de ses projets sans recours à l'emprunt.

A noter que la Ca2C affiche une dette classée «1A » (produits non risqués) pour 92% et «1B » (à risque faible et limité) pour 8.68% selon les critères de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales, dite « Charte Gissler ». La « toxicité » de l'encours est donc quasi nulle.

- Dotation aux provisions 68

La dotation aux provisions est une **opération comptable qui consiste à constater : la dépréciation d'un actif ; une charge à payer ultérieurement**, elle est fluctuante d'une année à l'autre.

Le montant de compensation Transport versé par la région est défini sur la base du montant de la contribution régionale versée au titulaire du contrat de l'année d'exploitation actualisé en fonction de la fréquentation. Cette actualisation n'ayant pas encore été calculée il convient de provisionner cette somme pour l'année 2024.



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- Opération d'ordre (042 – 023)

Elles sont constituées des opérations de transfert entre sections, inscrites pour la contrepartie en recettes de la section d'investissement : les amortissements pour 2 248 856 €. A noter que le virement à la section d'investissement (autofinancement prévisionnel) est de 6 855 667 €

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts directs et indirects, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions et loyers des locaux du pôle d'entreprise.

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 44 321 003 € euros + 14 230 095 € d'excédent antérieur

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
FR ordre	43 854 597	58 548 099	14 693 502
FR ordre	406 144	14 334 364	13 928 219
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	406 144	104 269	-301 876
2 Excédent antérieur reporté	0	14 230 095	14 230 095
Fr réel	43 039 508	44 213 735	1 174 227
13 ATTENUATION DE CHARGES	156 824	123 788	-33 036
70 PRODUITS DES SERVICES	557 174	424 673	-132 501
73 IMPOTS ET TAXES	29 724 516	30 686 068	961 552
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	12 347 754	12 872 218	524 464
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	176 491	30 238	-146 253
76 PRODUITS FINANCIERS	76 749	76 749	0
FR exceptionnel	408 944	0	-408 944
77 PRODUITS SPECIFIQUES	408 944	0	-408 944



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- Impôts et Taxe (73)

	1386 Produit définitif issus de la fiscalité - 2023	BP 2024	Evolution
Taxe d'habitation	219 281	168 241	-51 040
Taxe foncière	3 271 226	3 404 570	133 344
Taxe foncière non bâties	405 258	421 129	15 871
TEOM	8 147 639	8 466 597	318 958
GEMAPI	434 848	451 807	16 959
CFE	3 919 594	4 531 443	611 849
TASCOM ²	758 687	758 688	1
FCTVA CVAE	2 246 708	2 337 396	90 688
FCTVA TH	4 835 901	5 031 101	195 200
IFER	885 725	907 883	22 158
Taxe additionnelle	86 325	90 224	3 899
Rôle supplémentaire	335 486	0	-335 486
Fiscalité	25 546 678	26 569 079	1 022 401

Chaque année la valeur locative, définie initialement par les services fiscaux de l'Etat, est réévaluée sur la base de l'inflation. L'évolution de la fiscalité suit les prévisions inscrites dans la LF 2024 par une augmentation des bases de 3.9% pour les impôts ménages. Cette donnée est importante car elle permet à notre EPCI d'avoir une dynamique importante de ses recettes fiscales avec un **taux d'imposition inchangé**.

La CFE quant à elle est estimée selon les prévisions reçues + 15.61% + 611 849 €. La base d'imposition de la CFE est constituée par la valeur locative des biens immobiliers utilisés par l'entreprise **au cours de l'année N-2**. Pour la CFE due au titre de 2024, il faut prendre en compte les biens utilisés en 2022.

La fraction de TVA nationale attribuée au titre de la taxe d'habitation pour chaque EPCI devrait elle aussi évoluer de 4.4%.

Les rôles supplémentaires résultant d'omissions ou d'inexactitudes des impositions sont imprévisible d'une année sur l'autre.

	2023	BP 2024	Evolution
FRNGIR	3 163 008	3 163 008	0
Attribution de compensation -	226 984,96	217 882,00	-9 103
FPIC	696 841,00	696 841,00	0
Taxe de séjour	39 258,38	39 258,38	0
Autre 73	4 126 092	4 116 989	-9 103



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- Dotation et Subvention (74)

	CR 2023	BP 2024	Évolution
Dotation de base	1 193 808	1 193 808	
Dotation de compensation	3 617 406	3 563 145	- 54 261
DCRTP	1 637 433	1 627 249	- 10 184
FDPTP	162 986	156 140	- 6 845
ALLOCATION COMPENSATRICE CFE + TH	2 597 301	3 207 038	+ 609 737
Compensation compétence Transport	3 010 700	3 007 918	- 2 782
Aide aux logements temporaire	101 721	101 721	

Dotation de base – € montant non connu

Destinée à aider la CA dans son fonctionnement, elle est calculée en fonction de la richesse fiscale de l'EPCI, du revenu imposable moyen des habitants et de son niveau d'intégration. Le PLF 2024 estime les recettes des dotations stables.

Dotation de compensation - 54 261 € montant non connu

Dans le cadre d'une stabilisation en valeur de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales, avec la progression de la population, le soutien à la péréquation et la progression de l'intercommunalité, il est introduit depuis 2012 un écrêtement uniforme de la compensation « part salaires » de la dotation de compensation dont le taux est fixé par le comité des finances locales. En 2024 l'écrêtement se situerait entre -1.3% et -1.5%

En parallèle, la DCRTP – 10 184 € et FDPTP – 6 845 € dotation et fonds de compensation de la réforme de la taxe professionnelle permettant le maintien d'un plancher de ressources pour chaque catégorie de collectivités a également été mise en place. Une baisse de 1.3% est actée dans la loi de finances 2024.

Allocation Compensatrice les pertes de ressources consécutives à des mesures d'exemption, d'exonérations, d'abattements ou de plafonnements des taux décidées par la loi sont compensées par l'État tel que la réforme des impôts dit de production exonération de 50% de la CFE pour les industries. En 2024 il est à noter une forte hausse à la suite du développement 2022 des industries sur notre territoire

Allocation Compensatrice Compétence Transport Le transfert de la compétence Transport est compensé par la région selon la base du montant de la contribution régionale versée au titulaire du contrat de l'année d'exploitation 2020 (année de prise de compétence).

Aide au logement temporaire Aide financière de l'état pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Caudry et du Cateau



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

- Les Autres Produits 655 448 € (- 311 790 €)

Les **mise à disposition de personnel** consiste pour la Ca2c à prêter son personnel à une structure qui en a besoin en contrepartie d'un financement :

Crématorium 123 788 €

Piscine 51 084 €

Agence d'attractivité 121 345 € Agence d'attractivité

Location du pôle d'entreprise 16 417 € contre 114 256 € en 20213

Il est à noter une baisse du produit encaissé au titre des locations du pôle d'entreprise – 97 839 € ses trois principaux locataires quittant les lieux.

- Printycolors : installée sur place depuis 2015 déménage en raison de son expansion sur un site vendu par la Ca2c
- Le centre de formation pour adultes AIDEQ quitte le territoire.
- Dépositaire de la Voix du Nord : (départ en juin) cessation d'activité à la suite d'un départ en retraite.

Compétence Aire d'accueil des gens du voyage

- Il est à noter l'inscription de 118 940 € en recettes montant identique à 2023, cependant il convient d'être vigilant car 33% de la facturation reste impayée à ce jour.

Pour rappel le coût de l'électricité a bondi pour les deux aires d'accueil des gens du voyage de 31 606.91 € à 156 669.61 en 2023. Malgré la prise en charge d'une partie du coût de la facture par notre EPCI, les impayés s'accumulent sur le site de Caudry à hauteur de 40 000 €.

Compétence Gestion des espaces Nautiques, Location domaine public 88 891 €, intéressement sur le résultat 76 748 €

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Investissement Recettes	5 861 869	12 078 314	6 216 445
Opération d'ordre 2	4 186 036	4 784 658	598 622
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 019 554	2 248 856	-770 698
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 166 482	0	-1 166 482
1 Excédent antérieur reporté	0	2 535 802	2 535 802
Investissement Recette	1 675 833	7 293 656	5 617 823
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 197 146	437 989	-759 157
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 583	0	-4 583
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 233	0	-96 233
21 VIREMENT DE SECTION FONCTION.	0	6 855 667	6 855 667
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	377 872	0	-377 872



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

Les subventions d'investissements inscrites dans le BP 2024 sont des aides financières qui ont été octroyées à titre définitif. Ces subventions servent à financer principalement des investissements 2023 :

Subventions notifiées	437 989 €
Mise en place d'une signalétique économique	20 000 €
Fonds vert – Rénovation énergétique	201 524
Fonds vert – Déploiement LED	200 465
LEADER – Mobilier Maison Forestière	16 000

Les opérations d'ordres : elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement, elles concernant toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique

L'AUTOFINANCEMENT

	BP 2024
Recette réelle de fonctionnement	44 213 735
Charge réelle de fonctionnement	- 39 303 345
Capacité autofinancement	= 4 910 390
Remboursement capital	- 1 959 017
Subvention notifiées	+ 437 989
Capacité de financement	= 2 951 373

Les Dépenses d'investissement

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
Investissement dépense	6 840 620	9 673 086	2 732 465
Opération d'ordre 2	1 572 627	104 269	-1 468 358
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	406 144	104 269	-301 876
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 166 482	0	-1 166 482
Opération réel	5 267 994	9 568 817	4 200 823
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	156 901	0	-156 901
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 953 370	1 959 017	5 647
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	133 657	100 000	-33 657
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	771 548	1 910 000	1 038 452
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 251 661	5 599 800	3 348 139
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	857	0	-857



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

La communauté d'Agglomération arrive à dégager **2 951 373 €** pour financer ses investissements 2024.

Afin de financer ses projets d'investissement 7 609 800 € la Ca2c doit prélever 4 658 427 € sur ses excédents. *Rappel Excédent 2023 4 485 345 €*

Les investissements Récurrents 2 275 000 € :

Entretien du parc Eclairage public	500 000
Matériel Brigade	200 000
Aide Politique Logement et Habitat	60 000
Gros Entretien et Réparations bâtiments	200 000
Voirie Intercommunale	200 000
Subventions aux entreprises	250 000
Fonds de concours communes classique	300 000
Fonds de concours communes développement durable	200 000
Fonds de concours Abris Bus	100 000
Signalétique mobilité	200 000
Divers plateaux sportifs	50 000
Autres	15 000

Les projet 2024 : 5 334 800 €

Isolation Bâtiment	1 234 800
Aménagement Gare Routière (acquisition et travaux)	1 500 000
Financement Rebond industriel	1 000 000
Enrobée zone vallée hérie	600 000
Construction Crèche Walincourt	800 000
Changement des Horloges Eclairage Public	100 000
Etude financement DGF	50 000
Étude réhabilitation des crèches communautaires	50 000



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

LES BUDGETS ANNEXES

Le crématorium :

Fonctionnement dépenses		707 150
Fonctionnement recette		497 760
Résultat de fonctionnement (Hors subvention d'équilibre)		- 209 389.56

L'augmentation des Tarifs permettrait une augmentation des recettes de 52 900 €, cependant celle-ci devrait être absorbé par l'ouverture du crématorium de Fourmies entraînant une baisse potentielle de crémation de 60 par an soit 35 000 € et la forte augmentation du Gaz + 24 000 €

Le déficit du Budget est structurel, le bail emphytéotique et la maintenance du four représente 65% du budget.

Le déficit de la section de fonctionnement – 209 389 € sera comblé par une subvention d'équilibre du budget principal. Le budget est donc présenté en équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 707 150 € et présente un suréquilibre en section d'investissement, c'est à dire que le montant total des recettes est supérieur au montant total des dépenses (amortissement)

Location développement économique :

Ce budget annexe permet le suivi des activités des services publics industriels et commerciaux de location de bâtiment à destination économique.

Ce budget présente un suréquilibre en section de fonctionnement, c'est à dire que le montant total des recettes est supérieur au montant total des dépenses (recette importante par suite des opérations de vente antérieures...)

Investissement Dépense	328 172
Investissement Recette	484 109.22

Le budget est équilibré en section d'investissement à hauteur de 477 845.27 €

Zone d'activité économique :

Pour développer le secteur économique sur le territoire, la Ca2C a acquis par voie amiable ou par voie de DUP, un certain nombre de terrain. Ces acquisitions permettent de constituer des réserves foncières, qui sont/seront ensuite revendus à des acteurs économiques.

Ce budget n'étant pas productif de revenu de fonctionnement il est financé en totalité par une subvention d'équilibre du budget principal.



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2024

Le budget est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 8 545 776.31 € dont 3 046 741.14 € de subvention d'équilibre pour le financement des travaux de la zone d'activité des 4 vaux.

Le budget est équilibré en section d'investissement à hauteur de 5 734 875.51 €

Budget Service des eaux et service assainissement :

Suite du transfert définitif de la compétence eau et assainissement au Syndicat mixte SIDEN SIAN, peu de crédit son ouvert sur ces budgets :

10 € en section de fonctionnement dépense du budget Service des eaux, afin de prendre en charge les écarts de centimes de TVA

Et 23 309.54 € en section de fonctionnement recette (subvention d'équilibre pour le financement du déficit reporté) du budget Service Assainissement afin de respecter le principe d'équilibre.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003063300172	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CREMATORIUM
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CAUDRY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CREMATORIUM (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	20
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	23
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6588

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	707 150,00	707 149,99
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		707 150,00	707 150,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	110 000,00	52 000,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 700,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 116 155,11
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		113 700,00	168 155,11

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	820 850,00	875 305,11
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	492 363,16	0,00	526 145,00	526 145,00	526 145,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	136 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		628 373,16	0,00	655 150,00	655 150,00	655 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		628 373,16	0,00	655 150,00	655 150,00	655 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL		678 137,44	0,00	707 150,00	707 150,00	707 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	484 744,29	0,00	497 760,43	497 760,43	497 760,43
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	193 393,15	0,00	209 389,56	209 389,56	209 389,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		678 137,44	0,00	707 149,99	707 149,99	707 149,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,01
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	52 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	3 700,00	0,00	0,00	3 700,00
21	Immobilisations corporelles	129 007,36	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	134 007,36	3 700,00	110 000,00	110 000,00	113 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	113 700,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		49 764,28		52 000,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL		49 764,28	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	116 155,11
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 155,11
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (8)**

52 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	526 145,00		526 145,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 000,00		129 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	52 000,00	52 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		655 150,00	52 000,00	707 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 700,00	0,00	3 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	110 000,00	0,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		113 700,00	0,00	113 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	113 700,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	497 760,43		497 760,43
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	209 389,56		209 389,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		707 149,99	0,00	707 149,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,01
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		52 000,00	52 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	52 000,00	52 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	116 155,11
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 155,11
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	492 363,16	526 145,00	526 145,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	46 500,00	70 240,00	70 240,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 200,00	10 500,00	10 500,00
6064	Fournitures administratives	600,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	555,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6125	Crédit-bail immobilier	271 718,16	275 000,00	275 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	100 000,00	124 605,00	124 605,00
618	Divers	0,00	100,00	100,00
6232	Echantillons	0,00	300,00	300,00
6237	Publications	0,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	22 700,00	22 700,00
6358	Autres droits	23 290,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	136 000,00	129 000,00	129 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	136 000,00	129 000,00	129 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	5,00	5,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		628 373,16	655 150,00	655 150,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		628 373,16	655 150,00	655 150,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	49 764,28	52 000,00	52 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	49 764,28	52 000,00	52 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		49 764,28	52 000,00	52 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		49 764,28	52 000,00	52 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		678 137,44	707 150,00	707 150,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	484 744,29	497 760,43	497 760,43
706	Prestations de services	484 744,29	497 760,43	497 760,43
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	193 393,15	209 389,56	209 389,56
74	Subventions d'exploitation	193 393,15	209 389,56	209 389,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		678 137,44	707 149,99	707 149,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		678 137,44	707 149,99	707 149,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		678 137,44	707 149,99	707 149,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,01
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	707 150,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	129 007,36	110 000,00	110 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	121 265,16	100 000,00	100 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 390,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 352,20	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		134 007,36	110 000,00	110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		134 007,36	110 000,00	110 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		134 007,36	110 000,00	110 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 700,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	113 700,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	49 764,28	52 000,00	52 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	490,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	35 990,69	37 000,00	37 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 079,37	1 300,00	1 300,00
28173	Constructions (mise à disposition)	203,94	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	355,67	500,00	500,00
28184	Mobilier	3 296,16	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	8 348,45	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		49 764,28	52 000,00	52 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		49 764,28	52 000,00	52 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 764,28	52 000,00	52 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	116 155,11
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 155,11
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Date
L	2031 Frais d'études (non suivis de travaux)	5	04/07/2023
L	2033 Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	04/07/2023
L	204)(1 Subvention d'équipement versée Bien mobilier et matériel	5	04/07/2023
L	204XX2 Subvention d'équipement versée Batiment	20	04/07/2023
L	204)(3 Subvention d'équipement versée Projets d'infrastructures d'interet national	30	04/07/2023
L	204)(5 Subvention d'équipement versée Monument Historique	30	04/07/2023
L	204)(4 Subvention d'équipement versée Voirie	30	04/07/2023
L	2051 Concessions et droits similaires Logiciels Bureautiques, applicatifs, progiciels, site internet	3	04/07/2023
L	211 Terrain	0	04/07/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	04/07/2023
L	2128 Agencement et aménagement de terrain autres Cloture, mouvement de terre	15	04/07/2023
L	213 Construction(non productif de revenu)	0	04/07/2023
L	21321 Construction Immeuble de rapport Batimeent à usage de location	30	04/07/2023
L	21328 Construction Batiments privés	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions , divers Peinture	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions divers Menuiserie	15	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement Toitur plomberie revetement isolation	20	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions Electricité	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement petit equipement plateau sportif	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions plateaux sportif	20	04/07/2023
L	2141 Constructions sur sol d'autrui Batiments public	0	04/07/2023
L	2142 Constructions sur sol d'autrui Immeuble de rapport	30	04/07/2023
L	2151 Réseaux de voirie Route, bordures de chaussée, aire de stationnement	30	04/07/2023
L	2152 Installation de voirie Mat, Lampadaire, panneaux de signalisation...	20	04/07/2023
L	215731 Matériel roulant de voirie Balayeuse de voirie, camion de marquage...	8	04/07/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Petit matériel : débroussaileuse, tondeuse	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Défibrilateur	5	05/07/2023
L	21828 Matériel de transport Véhicules légers	6	06/07/2023
L	21828 Matériel de transport Tous véhicules de plus de 3,5 tonnes, mini camion, remorque, tracteur...	7	07/07/2023
L	21828 Matériel de transport Véhicules deux roues	5	08/07/2023
L	21838 Matériel de bureau et matériel informatique Ordinateur,	5	09/07/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21839 Matériel de bureau et matériel informatique Téléphonie portable, ordinateur portable	3	10/07/2023
L	2184 Mobilier Administratif : tables, bureau, mobilier de rangement	15	11/07/2023
L	2184 Mobilier Mobilier à disposition du public	10	12/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Gros électroménager	5	13/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Coffre fort, armoires ignifuges, armoires fortes	20	14/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Equipement ateliers : échafaudage, manitou, transpalette	12	15/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		10 539,00	10 539,00	0,00	10 539,00
Reste à recouvrer	0,00	31/12/2018	10 539,00	10 539,00	0,00	10 539,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		10 539,00	10 539,00	0,00	10 539,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	116 155,11	116 155,11
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 700,00	-3 700,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	112 455,11	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	112 455,11	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	112 455,11	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	52 000,00	52 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	52 000,00	52 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Immobilier : Construction Crematorium	271 718,16	AUXIFIP	112	271 718,16	271 718,16	271 718,16	271 718,16	3 532 336,05	4 619 208,69
2014	Mobilier : Maintenance Batiment	91 149,56	Auxifip	112	91 149,56	91 149,56	91 149,56	91 149,56	1 184 944,28	1 549 542,52

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_39
Objet :	Délibération 2024/39 - Budget annexe du Crématorium - Adoption du budget primitif pour
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20240415-2024_39-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240415-2024_39-DE-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Délibération) Nom original : 39.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240415-2024_39-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	19.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2024 à 08h43min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2024 à 08h44min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2024 à 08h44min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2024 à 08h44min45s	Reçu par le MI le 2024-04-19